

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 14  
Présents : 8  
Votants : 8

L'an deux mil vingt-deux  
Le 14 décembre à 18 heures 30  
Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la Mairie, sous la présidence de M. BOIVENT Sébastien, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2022  
**PRESENTS** : MMES LESENNE – SCHROEDER –  
TABEL  
MM BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –  
DESCLIDES – HUBERT – SUTRE  
**EXCUSÉS** : MMES GUÉRIN – POT – M DESLANDES  
**ABSENTS** : MME STAËL – MM JUANOLA – LEROY

Monsieur HUBERT a été nommé secrétaire.

**2022-12-01 D**

**OBJET : Dotation investissement 2023**

Monsieur le Maire rappelle que la commission de sécurité qui s'est tenue le jeudi 30 septembre 2021 pour l'aire de loisirs (salle polyvalente et halle ouverte) a demandé que soit réalisée la défense extérieure contre l'incendie (DECI) qui à ce jour n'existe pas.

Après avoir sollicité le lieutenant MAGNE du CIS de la Rochefoucauld-en-Angoumois ainsi que les services de VEOLIA, la solution d'implanter une réserve d'eau de 120 m3 a été retenue afin que la commune satisfasse à ses obligations.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter l'Etat pour une dotation d'investissement 2023 afin d'assurer la défense incendie de l'Aire de Loisirs de Combe à Roux.

Le plan de financement se présenterait ainsi :

- Coût des travaux : 19 384,80 € TTC
- Dotation investissement (35 % du montant HT) : 5 653.90 €
- Autofinancement : 13 730,90 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la proposition de Monsieur le Maire et lui donne mandat pour signer les documents nécessaires.

Fait à Jauldes, le 15 décembre 2022

**Le Maire**  
**Sébastien BOIVENT**

